



Zifala : procession de « grand mariage » qui a lieu le dimanche matin, dans les villages de la Grande Comore, et au cours de laquelle le nouveau marié est accompagné à la demeure de son épouse. Certains notables portent le djoho, manteau de cérémonie rapporté du pèlerinage à La Mecque.

richesse et authenticité :

insertion de la fête dans l'espace social comorien

Contrairement à ce qui peut leur être donné d'observer dans d'autres sociétés, les étrangers qui passent brièvement aux Comores, et même ceux qui y séjournent plus longuement, ont très souvent l'impression que, dans ces îles, il n'y a presque « jamais » de fêtes.

C'est du moins ce que nombre d'entre eux n'hésitent pas à

affirmer... Comme il s'agit d'une idée totalement fausse, il nous paraît intéressant de nous arrêter à cette situation paradoxale, et de tenter d'expliquer l'existence du fossé immense, qui semble séparer, dans le cas de ces îles, la vie réelle de la société et l'image que l'on peut s'en faire du « dehors », c'est-à-dire si l'on ne pénètre pas suffisamment dans son intimité.

Plus précisément, le but que nous nous proposons, dans le présent article, est de montrer quels sont les mécanismes sociologiques qui président à l'organisation des fêtes, dans l'Archipel, et comment ces mécanismes tendent à occulter, dans une certaine mesure, sans que cela résulte d'intentions délibérées, cet aspect essentiel de la culture locale.

Ensuite, nous passerons en revue, à titre d'exemples, quelques-unes des



Lelemama : chants de femmes, s'accompagnant avec des tambourins, à la Grande Comore.

fêtes et cérémonies qui marquent l'existence des habitants de ces îles, de façon à donner au lecteur des éléments concrets pour apprécier la place qu'elles occupent réellement.

Enfin, cela nous conduira à proposer quelques réflexions sur le sens profond de la fête, dans une société traditionnelle telle que la société comorienne.

Données de base

qui participe à la fête ?

Il convient, d'abord, d'indiquer que, parmi les Comoriens eux-mêmes, tous ne sont pas concernés par l'ensemble des activités que, par commodité, nous regroupons ici sous le nom de fêtes.

A ce propos, la forme la plus évidente de ségrégation qui va intervenir est la ségrégation sexuelle. En effet, sous bien des aspects, dans cette société musulmane, les hommes et les femmes constituent deux sociétés à part, dont chacune a, dans une certaine mesure, sa vie propre. Et si, par exemple, à nombre de manifestations masculines assiste un public de femmes, qui sans y participer directement, y jouent un certain rôle par les sommes d'argent qu'elles font parvenir, les châles qu'elles offrent ou les « you-yous » (zigelegele) qu'elles poussent, on peut dire qu'à l'inverse, aucun homme n'as-

siste aux danses et aux fêtes des femmes.

Dans ces conditions, il est donc tout à fait normal que l'étranger ignore l'existence de ces dernières, même s'il à l'impression d'être en relations constantes avec la société masculine, et de suivre, d'assez près ses activités.

De même, la société comorienne est une société très hiérarchisée, et il est fréquent que des manifestations (danses, repas collectifs) ne concernent que certaines catégories d'individus, au sein desquelles elles sont organisées. Chaque individu appartient, en particulier, à un **hirimu**, — mot que l'on traduit improprement par « classe d'âge ». En tant que membre d'un tel groupe, on peut avoir des activités spécifiques, qui, même si elles ont un certain caractère collectif, ne sont pas nécessairement connues de tous. A **fortiori**, l'étranger aura les plus grandes chances de les ignorer.

où a lieu la fête ?

Le second point qui mérite d'être souligné est que l'organisation de l'espace joue un très grand rôle dans la vie traditionnelle des Comoriens.

Nous connaissons, par exemple, le cas d'un village où le splendide marché couvert qui a été édifié par l'administration française n'a jamais pu être

utilisé, parce que les femmes n'avaient pas traditionnellement l'habitude — sinon le « droit » — de se produire en cet endroit.

De même, il importe de savoir que la fête ne peut pas se dérouler n'importe où, et encore moins, dans bien des cas, dans les endroits où les Européens s'attendent à la voir se dérouler.

En particulier, la route moderne passe en général en dehors des parties essentielles des agglomérations — c'est-à-dire celles où se déroule la vie sociale. Aussi, lorsque les Européens parcourent cette route, ils ne peuvent pas se douter de ce qui se passe au cœur même des quartiers, dans lequel ils n'ont pas, le plus souvent, l'idée de pénétrer.

En fait, chaque quartier est structuré autour d'une place publique, qui se nomme **bangwe** à la Grande-Comore, et où se déroulent les activités importantes des hommes. Là se trouvent, notamment, la mosquée du vendredi et l'édifice qui sert de lieu de réunion pour les hommes. Les femmes, quant à elles, utilisent un emplacement secondaire, nommé **shilindro**.

Il est vrai qu'il existe aussi, de nos jours, des quartiers périphériques, qui ont été construits sur les terres qui appartenaient jadis aux sociétés coloniales, et qui n'ont pas cette structure. Dans ces nouveaux quartiers, cohabitent des Comoriens et des étrangers, et

ces derniers peuvent croire, en raison des relations de voisinage qu'ils ont avec des Comoriens, qu'ils connaissent leur façon de vivre.

En réalité, ces quartiers récents sont des endroits qui sont hors de la vie sociale, et où il ne se passe rien, sur le plan traditionnel (1). Les Comoriens qui y résident ne forment pas une communauté, et ont le sentiment de n'y habiter que provisoirement. Leur vie sociale et culturelle est ailleurs, dans le **mdji** (ville ou village) dont ils sont originaires, et où continuent à se dérouler les fêtes traditionnelles.

Certaines fêtes ou cérémonies empruntent, suivant leur nature, des traits particuliers dans le **mdji** (voir plus loin). D'autres sont liées, naturellement, aux structures religieuses, ou aux maisons où un événement s'est produit. D'autres, enfin, peuvent être associées à un lieu de travail.

En principe, il est possible pour un étranger, à condition de faire preuve d'une certaine discrétion, d'assister à la plupart de ces fêtes, à part, pour un homme, celles qui ont lieu entre femmes dans la partie la plus intime de la maison (**harum wa daho**).

comment circule l'information ?

Aux Comores, la société a conservé en grande partie les caractéristiques d'une société de tradition orale. Cela signifie que toute signalisation écrite y offre presque un caractère incongru (2). On conçoit que l'étranger ait du mal à admettre cet état de choses...

En tout cas, il peut être intéressant de préciser les différentes modalités par lesquelles peut circuler l'annonce d'une manifestation sociale.

Le moyen essentiel de communication est surtout le bouche à oreille, à certains endroits où il est habituel de se rencontrer. Pour les hommes, ce sera la mosquée et la place publique. Pour les femmes, la maison de quartier ou la



Préparation de la procession au cours de laquelle des dons en nourriture sont transportés à la maison d'origine du mari, le jour du **karamu**, dans le village de Niumadzaha (Grande Comore).

mosquée, où elles viennent faire sur le **djanvi** (tapis) différentes prières : celle de **maghrib** (18 h), celle de **leensha** (19 h 30 - 20 h), et éventuellement entre les deux, celle de **wadhifa**. Pour les femmes des villages côtiers, ce pourra être l'endroit où elle vont se baigner et faire leur prière, vers 4 h du matin, au moment du premier appel à la prière (**nadi**)...

Évidemment, le Comorien lui-même, qui n'a pas la possibilité de se rendre à ces endroits, n'est pas informé.

Il existe aussi, dans certains cas, une forme organisée d'information. Ainsi, pour l'annonce de certains travaux et de certaines cérémonies exécutés par les femmes, pour préparer un mariage, certaines d'entre elles passent dans toutes les maisons : devant la porte de la cour, elles crient leur annonce, à laquelle il est répondu par des vœux de réussite.

Pour certaines manifestations auxquelles on doit contribuer financièrement (dans le cadre des mariages, notamment), chaque membre de la famille est chargé d'avertir les membres de son groupe d'âge.

Cependant, il existe aussi des cas où l'annonce est écrite : pour certaines manifestations strictement religieuses (**maulida** et **madjilis**), on place des affiches dans la mosquée et on adresse même des cartes aux gens éloignés.

Enfin, au **madjilis** qui précède un mariage, on annonce officiellement à l'assemblée la date et les fêtes de ce mariage.

profusion de fêtes et de cérémonies

Parmi les fêtes comoriennes, il faut d'abord compter les grandes fêtes officielles de l'Islam. De plus, certaines fêtes sont organisées par les confréries. En outre, il existe dans l'archipel d'autres fêtes périodiques (3), qui, même si elles sont en principe profanes, s'expriment à travers les structures religieuses (école coranique, etc.).

Diverses cérémonies et fêtes marquent le franchissement de différentes étapes de la vie, de la naissance à la mort. En particulier, pour l'enterrement, une procession à laquelle participe toute la population masculine accompagne le corps du défunt — homme ou femme — d'abord de la maison mortuaire à la mosquée, puis du **bangwe** au cimetière.

Des danses de possession peuvent être organisées, notamment avant le mois de Ramadan, pour se libérer des djinns.

Des fêtes marquent différentes occasions, telles que la fin d'un travail

(1) Sans doute est-ce la vue de telles zones d'extension récente qui a poussé le sociologue Claude Robineau à écrire, dans *Société et économie d'Anjouan* (Paris, Orstom, 1966, p. 103) : « le village n'a pas de territoire propre, assise du groupe dans l'espace, ni d'institutions proprement spécifiques ».

(2) Même un sens interdit — admis par tout le monde à Moroni — n'a pas besoin d'être signalé par un panneau routier !

(3) Fêtes à caractère agraire, ou correspondant à un calendrier traditionnel qui est différent des calendriers islamique et grégorien.

agricole, la construction d'une case, un retour de voyage, etc. Par ailleurs, des fêtes sont offertes à tour de rôle, dans le cadre d'associations. Ces fêtes comprennent différentes danses, qui peuvent être, pour les hommes : le **sambe**, le **biaya**, le **shigoma**, le **mshogoro**; et pour les femmes : le **mbiu**, le **wadaha**, le **debe**...

Et surtout, les festivités du « grand mariage », qui donnent prestige et considération sociale à celui qui le réalise, obéissent à un calendrier complexe. Celui-ci est sujet à certaines variations locales. Nous indiquerons, à titre d'exemple, les principales manifestations publiques qui ont lieu à cette occasion, dans certains villages du sud de la Grande-Comore :

- Vendredi soir : **Djalico**, procession dansée, exécutée par les hommes, et qui aboutit au **bangwe**, où elle est suivie d'une autre danse, le **sambe**.

- Samedi soir : **Twarab**, concert d'inspiration arabe qui a lieu sur le **bangwe**, et qui peut durer jusqu'à la prière de l'aube. Au cours de ce concert, les hommes de l'assistance se lèvent de temps à autre, et vont en dansant jeter de l'argent devant l'orchestre.

- Dimanche matin (vers 7 h ou 8 h) : **Zifafa**, procession d'hommes, qui accompagne le marié de la demeure de sa mère à celle de son épouse (4). Au cours de cette procession, les bijoux en or offerts par le marié sont exposés sur un panneau à ses côtés.

- Dimanche (fin d'après-midi) : **Tari landzia**, danse d'hommes, exécutée avec des sabres et des tambourins, et se déplaçant du **bangwe** jusqu'à la maison de la mariée.

- Mardi soir : **Tari le meza**, simulacres de combats avec des sabres, sur le **bangwe**, auprès d'une table (**meza**) portant une lampe-tempête.

- Mercredi matin : **Karamu**. Toute la matinée est occupée à la poursuite des bœufs qui sont offerts, à leur mise à mort et leur dépeçage. Une procession transportant de nombreux dons en nourriture se rend ensuite de la maison de la mariée à la maison d'origine du mari.

- Mercredi (12 h-14 h) : **Lelemama** et **wadaha**, chants et danses exécutés par les femmes.

- Lundi matin (« 9^e jour » à partir du dimanche) : **Ntswashenda**, procession transportant des objets de toilette, des vêtements et des tissus, en grand nombre, de la maison d'origine du mari à la maison de son épouse.

Lorsque deux « grands mariages » se déroulent à une semaine d'intervalle, dans le même village, il y a donc chevauchement entre les deux cycles de fêtes correspondants; avec les repas et autres activités que cela implique, on conçoit que l'on ne manque alors pas d'occupations !

En tout cas, l'un de nous deux peut attester que, séjournant dans un village de la Grande Comore, en 1975, il avait la possibilité, entre ce village et les deux villages voisins, d'assister **chaque jour** à une fête ou à une cérémonie importante.

signification de la fête

En conclusion de ce très rapide survol des fêtes comoriennes, et des conditions sociologiques dans lesquelles elles se déroulent, nous aimerions présenter quelques remarques finales sur le sens qu'elles ont pour la population locale.

En premier lieu, si, sur le plan individuel, la fête permet de montrer sa joie et de s'exprimer, notamment par la danse et par la musique, sur le plan collectif, son rôle est manifestement de faire jouer les mécanismes sociaux et de les consolider. La fête, aux Comores, ne correspond pas à une contestation du système sociale (5), mais au contraire à la mise en œuvre la plus élaborée de ce système. En particulier, c'est à cette occasion que les « signes » du statut personnel sont réaffirmés avec le plus de netteté.

Seconde caractéristique essentielle de ces fêtes comoriennes : leur finalité n'est pas de constituer un « spectacle » pour des gens qui ne font pas partie de

la société. On est loin de ces fêtes « représentées », qui sont devenues des produits de consommation à l'usage de l'extérieur, et qui ont fini par perdre toute valeur culturelle (6).

Cependant, il est certain que, pour l'étranger qui souhaite assister à ces manifestations, la situation rencontrée dans un pays comme les Comores n'est pas toujours favorable. Nous avons vu qu'il peut éprouver certaines difficultés à être informé d'une fête, et à localiser le lieu où elle va se dérouler. Il pourra être à la merci également des changements d'horaires imprévisibles dictés par le **mwali** (devin-astrologue).

S'il lui prend envie de filmer et d'enregistrer, il risque de se heurter à certains problèmes techniques. Dans les rues des villages, il est difficile d'avoir du recul et de circuler rapidement pendant les processions. Beaucoup de choses se passent de nuit, dans des conditions d'éclairage très mauvaises. Il assistera à des danses **sufi** de dos et à contre-jour, et ne pourra donc pas les filmer. Il aura à subir le sifflement d'un micro, ou le bruit d'un groupe électrogène qui pétarade non loin de là, rendant tout enregistrement problématique. De même, il y aura les réflexions et les bruits produits par les voisins, qui ne seront pas les cospectateurs respectueux souhaités. Il pourra regretter aussi que le **Zifafa** commence trop tôt, avant que le soleil ne vienne caresser les vêtements et les visages, et donne aux films en couleurs des teintes acceptables, etc.

En tout cas, toutes ces conditions, et le fait que le déroulement des fêtes et leurs caractéristiques ne soient pas infléchis par les désirs de l'étranger, sont la marque de quelque chose d'infinitement précieux : l'authenticité.

Sur le plan de la préservation de l'héritage culturel des Comores, c'est certainement un bien. Et nous ne pouvons que souscrire aux mises en garde de Patrick Francès, dénonçant les ravages qu'est susceptible d'apporter, dans les pays où une vie traditionnelle a miraculeusement survécu jusqu'à ce jour, un **tourisme prédateur** auquel aucune fête ne saurait résister bien longtemps (7).

Ben Ali Damir et
Georges Boulonier

(4) Le mariage est, en effet, « uxori-local ».
(5) Comme, par exemple, dans les carnavals.

(6) Nugues Charles : « Le festival ? Une antifête ! », *Autrement*, 7 (« La Fête, cette hantise... »), 1976, pp. 126-128.

(7) Francès Patrick, « Sur la pointe des pieds » *Le Monde*, 14 mai 1983, p. 15.